

La satisfaction des résidents

Taux de participation : 48%

EHPAD Le Parc

Année 2023

Remise du livret d'accueil : OUI à 75%

Recommandation du service à un proche : OUI à 71%



Satisfaction globale
des résidents

84%

78%



Conditions générales
du séjour

90%



Locaux et
restauration

84%



L'accompagnement
et les soins

84%



Les services
proposés

100%



Vos droits

8.6/10



Note attribuée
au service

Points positifs

- « Il n'y avait pas assez d'animations. C'est mieux depuis le changement d'animateur ».
- 100% des résidents interrogés déclarent être satisfaits des relations établies avec le personnel.
- 100% des résidents interrogés déclarent être satisfaits du cadre de vie général de l'établissement.
- 100% des résidents interrogés attestent du respect de leurs droits et libertés.

Point à améliorer

- 100% des résidents interrogés déclarent ne pas connaître le Conseil de la Vie Sociale et avoir accès aux comptes-rendus de ces réunions.
- 83% des résidents interrogés déclarent ne pas être associés à la rédaction de leur projet d'accompagnement personnalisé.
- « Je ne suis pas assez au courant des animations ».
- « Des vêtements ont disparus ».
- « La chambre double est trop petite ».

PLAN D' ACTIONS

- ➔ Améliorer la communication autour du Conseil de la Vie Sociale.
- ➔ Poursuivre la formalisation des projets d'accompagnement personnalisé des résidents avec les résidents.